



PRÉFET DE LA LOIRE- ATLANTIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 5 décembre 2022

DEUXIÈME COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA RURALITÉ

Monsieur Didier MARTIN, Préfet de la Loire-Atlantique, a présidé ce vendredi 2 décembre le deuxième comité départemental de la ruralité, en présence de Monsieur Pierre CHAULEUR, sous-préfet de Châteaubriant-Ancenis, référent ruralité pour la Loire-Atlantique. Le comité a réuni les services de l'État départementaux (Préfecture, DDTM, ARS), le conseil régional des Pays-de-la-Loire, le conseil départemental de Loire-Atlantique, les établissements publics de coopération intercommunale, les associations représentatives des maires du département et des maires ruraux, l'AMF et l'AMRF, et d'autres partenaires institutionnels impliqués sur les questions rurales comme la Banque des territoires et le Groupe La Poste. Plusieurs parlementaires étaient présents ainsi que l'Agence nationale de la cohésion des territoires, ont pu suivre les discussions.

Installé le 21 janvier 2022 par le Préfet de la Loire-Atlantique, le deuxième comité a permis à l'ensemble des acteurs de la ruralité en Loire-Atlantique d'échanger sur les attentes et problématiques spécifiques aux territoires ruraux.

Le soutien à la ruralité est un objectif de cohésion territoriale. L'État est pleinement engagé pour faciliter l'émergence de projets en faveur du soutien du développement territorial et à l'attractivité des territoires ruraux et apporter un appui aux collectivités les plus rurales, notamment en matière d'ingénierie.

La réunion a été l'occasion de présenter le bilan des travaux de l'équipe projet chargée de proposer une stratégie départementale 2022-2023 en faveur de la ruralité. Composée de l'AMF, de l'AMRF, des représentants des EPCI, du département de la région et des services de l'État, elle a travaillé en ateliers sur les thèmes de la santé, la mobilité, le foncier et l'ingénierie.

Les participants ont validé la stratégie départementale en faveur de la ruralité 2022-2023. Ce document, qui vise à mettre en œuvre au niveau local les orientations de l'Agenda rural, a vocation à évoluer chaque année. Il constitue la feuille de route de la ruralité en Loire-Atlantique. Élaborée dans le cadre d'une co-construction avec les élus et les acteurs des territoires ruraux, elle apporte ou propose des solutions concrètes pour répondre aux enjeux des territoires ruraux, elle fournit de la méthodologie utile à leur développement et elle permet le partage de bonnes pratiques.

Préfecture de Loire-Atlantique

Service régional de la communication interministérielle